



Commune de
Begnins



**élections
communales
générales 2026**
Canton de Vaud

**RENOUVELLEMENT DES AUTORITES COMMUNALES :
ELECTION DE 5 MUNICIPAUX,
40 CONSEILLERS COMMUNAUX
ET 12 SUPPLEANTS**

Afin d'organiser le renouvellement selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au 1^{er} tour et relative en cas de 2^e tour) de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2026-2031, tous les citoyens et citoyennes jouissant de leurs droits civiques et politiques sont invités à participer à une séance d'information qui aura lieu le

**LUNDI 08 DECEMBRE 2025 A 19H30
ADMINISTRATION COMMUNALE
SALLE DU CONSEIL COMMUNAL (1^{er} étage)**

Des listes de candidature pour l'élection du Conseil communal et de la Municipalité pourront être signées à l'issue du Conseil communal du 09 décembre 2025.

Puis, **à partir du 10 décembre 2025 et, jusqu'au 12 janvier 2026, à 12h00**, les listes seront à disposition, pour signatures, auprès du Greffe municipal, durant les heures d'ouverture des guichets.

Sont électeurs et éligibles au niveau communal :

- a. Les Suisses, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune ;
- b. Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.

Pour les citoyens et citoyennes qui souhaiteraient déposer leur propre liste, les dispositions légales seront affichées au pilier public, publiées sur notre site internet (www.begnins.ch) ou disponibles au greffe.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette séance d'information.

Le Président du Conseil communal

La Municipalité

Begnins, le 14 novembre 2025

Administration Communale, Rte de St-Cergue 14, 1268 Begnins
tél 022 366 21 19 www.begnins.ch